

Brevet de surveillant de baignade

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 26208637F — Mise à jour : 22 mai 2026

Organisme responsable : ASSPV

Contenu

Objectifs

Avant tout animateur de centres de vacances et de loisirs (CVL), le titulaire du brevet de surveillant de baignade est autorisé à encadrer la baignade des enfants. A l'issue de la formation, il est capable d'organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation, de faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non, de déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations, de porter assistance à un baigneur en détresse et de prodiguer les gestes de secours nécessaires.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Liste des certifications

Brevet de surveillant de baignade

Métiers associés

G1204 — Éducation en activités sportives

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2294034	Présentiel	Vannes	14/06/2026	18/06/2026

Source : GREF Bretagne #26208637F